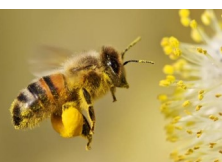


REGARD sur.... le patrimoine



*« Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt.
Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre.
Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec
pour les jeter sur le feu.
Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit :
« Colibri ! Tu n'es pas fou ?
Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! »
Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. » »*

La légende du colibri nous parle de la forêt qui fait partie du **patrimoine naturel** qui nous entoure et que nous avons tendance à négliger : plantes sauvages, fleurs, insectes, oiseaux, animaux, rivières et fleuves, milieux naturels et patrimoine géologique en bref les relations de l'homme et de la nature.

Mais évoquer le patrimoine c'est aussi parler :

- ◆ **du patrimoine bâti** religieux (abbayes, églises, croix, orgues, cloches...) les nombreux châteaux et édifices qui émaillent tous nos territoires,
- ◆ **du patrimoine industriel et commercial** : usines, ateliers, forges... qui sont le souvenir des principales productions et notre pays.
- ◆ **du patrimoine agricole ou rural** et le patrimoine lié à l'eau : fermes, fours à pain, moulins, pigeonniers, lavoirs, fontaines... qui sont les reflets de la vie quotidienne des générations qui se sont succédées dans nos villes et dans nos villages.
- ◆ **du patrimoine culturel, immatériel** : langues, légendes, savoir-faire...
- ◆ **du patrimoine propre à chacune de nos régions** : théâtres, maisons d'écrivains, hôtels particuliers, écoles...

Ce patrimoine, nous avons la responsabilité de le **connaître, le protéger, le sauvegarder, le transmettre**. Depuis 50 ans, que ce soit au niveau national, européen ou mondial, le souci de préserver toutes ces richesses de notre monde a progressivement gagné du terrain à travers des lois, des organisations, des espaces protégés, des programmes mondiaux....

Mais chacun, tel le colibri, peut être acteur de la préservation de ces trésors qui sont utiles à notre vie, embellissent nos paysages et nous racontent l'histoire des siècles passés.

**La protection de notre patrimoine nous concerne tous.
Nous avons le devoir de l'entretenir et de le préserver
.... de faire notre part**

PAROISSE NOTRE DAME de la VALLOIRE

Maison paroissiale 9, place de l'église - 26140 ANNEYRON Tel : 04.75.31.50.79

Internet : ndvalloire-valence.cef.fr e-mail : ndvalloire@wanadoo.fr

Accueil : Anneyron maison paroissiale : mardi - jeudi - samedi 9h30 à 11h30

Saint Rambert cure : 04.75.31.00.30 : mardi - vendredi de 15h à 17h

Fermé du 14 juillet au 15 août